

Communiqué de presse

Nomination : Marie Luciot est nommée Directrice des affaires techniques et réglementaires de FHER – la Fédération de l'Hygiène et de l'Entretien Responsable

Paris, le 12 mars 2024 – FHER – La Fédération de l'Hygiène et de l'Entretien Responsable annonce la nomination de Marie Luciot en tant que Directrice des affaires techniques et réglementaires. Marie Luciot s'attachera à coordonner l'ensemble des sujets réglementaires et techniques produits, dont l'importance est fondamentale pour la filière de l'hygiène et de l'entretien.

En tant que Directrice des affaires techniques et réglementaires, Marie Luciot mobilisera son expertise sur plusieurs leviers. Elle accompagnera les adhérents sur les sujets réglementaires du secteur (REACH, CLP, règlement détergents et biocides, etc), et animera des sessions pédagogiques sur les problématiques techniques. En parallèle, Marie Luciot soutiendra et représentera les positions des industriels en France. Au niveau européen, elle contribuera aux travaux de l'homologue de FHER, l'A.I.S.E, sur les évolutions réglementaires communautaires. Les sujets techniques et réglementaires sont essentiels, ainsi Marie Luciot travaillera de façon étroite avec les autres membres de la fédération dans la mise en œuvre de la stratégie de FHER.



*« Je suis très motivée à l'idée de rejoindre FHER pour accompagner le secteur sur les sujets techniques et réglementaires qui me passionnent depuis près de quinze ans. Dans un contexte où les questions réglementaires se multiplient, notamment dans des soucis de sécurité des consommateurs et de prises en compte des impacts environnementaux, leur appropriation par les entreprises est fondamentale. »
déclare Marie Luciot, Directrice des affaires techniques et réglementaires de FHER.*



FÉDÉRATION
HYGIÈNE &
ENTRETIEN
RESPONSABLE

Diplômée d'un master de science en pharmacologie et toxicologie, Marie Luciot commence sa carrière chez Sanofi en tant qu'ingénieure de qualité pendant quatre ans. Elle rejoint ensuite L'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) pendant plus de huit ans en tant que toxicologue réglementaire sur les produits phytopharmaceutiques. En 2015, elle intègre la société Adama France spécialisée dans l'agriculture pendant plus de huit ans, au sein de laquelle elle deviendra responsable des affaires réglementaires des produits phytopharmaceutiques. Elle est nommée Directrice des affaires techniques et réglementaires de la Fédération de l'Hygiène et de l'Entretien Responsable (FHER) en 2024

A propos de FHER

FHER représente en France les entreprises qui formulent, fabriquent et commercialisent les produits destinés à laver, nettoyer et entretenir le linge, la vaisselle et l'ensemble des surfaces ainsi qu'à protéger des insectes nuisibles, que ce soit dans les foyers, dans les collectivités, les services de santé ou dans l'industrie. FHER fédère 80 % des entreprises du secteur, TPE, PME ou grands groupes de dimension internationale. Ses 123 adhérents représentent 13 400 salariés avec 95 sites de production en France et génèrent un chiffre d'affaires de 6 Md€.

CONTACT PRESSE

Solenn Le Breton solenn@bearideas.fr 06 76 63 10 03



FÉDÉRATION
HYGIÈNE &
ENTRETIEN
RESPONSABLE